

Elections des représentants des locataires à Colombes Habitat Public Mardi 29 Novembre 2022

**Les Candidats de la liste CNL
s'adressent à vous**



Madame, Monsieur,

Chers Locataires de Colombes Habitat Public,

Vous êtes appelés à élire les représentants des Locataires qui siégeront au Conseil d'Administration de Colombes Habitat Public pour les 4 prochaines années.

C'est un rendez-vous très important qu'il ne vous faut pas négliger car une fois n'est pas coutume vous avez la parole !

Le Conseil d'Administration est le lieu où se prennent les décisions qui ont des répercussions sur votre vie quotidienne (loyers, charges, travaux, services). Il est essentiel et primordial que les locataires puissent s'exprimer et qu'ils soient écoutés. Leur présence dans cette instance décisionnelle est indispensable, soyez en convaincus. Ces dernières années nous avons permis d'atténuer des choix qui auraient pu être encore plus douloureux pour les locataires.

Nous ne nous contentons pas de nous adresser à vous tous les 4 ans comme certains.

Durant les 4 années de notre mandat, nous sommes au contact des Locataires avec nos Amicales CNL et lors des permanences que nous tenons dans les immeubles ou à notre local. Nous vous tenons régulièrement informés de notre travail au travers de notre « Lettre des Administrateurs ». Locataires de CHP comme vous, nous connaissons vos problèmes puisque nous les vivons.

Nous nous engageons à poursuivre sur cette voie, à vous informer régulièrement de notre travail, à vous écouter, à être à vos côtés avec nos Amicales qui sont une force et un atout indéniable pour nous. Si nous voulons avancer et que les choses changent nous avons besoin de votre voix. Nous vous remercions par avance de tout votre soutien et de toute votre confiance.

Titulaires

Lionel GAMARD

Fossés Jean – Orgemont

Alice DHUR

Petit-Colombes – Grèves

Brice JARRET

Centre Ville-Bournard

Christelle CAQUINEAU

Centre Ville – Bournard

Suppléants

Bernard GEORGES

Petit-Colombes

Annie LEPAGE

Centre Ville – Plateau

François RAIMBAUD

Fossés Jean – Michelet

Chantal DUMONT

Centre Ville – Estienne d'Orves



**Une équipe à votre service pour
défendre vos intérêts de locataires**

- **Inflation galopante**
- **Dépenses d'énergie qui s'affolent**
- **La quittance de loyer qui explose**

La CNL veut agir !

Depuis plusieurs mois maintenant l'inflation est repartie à la hausse. Tous les postes sont touchés et principalement l'énergie entraînant une hausse faramineuse des charges locatives. Cela devient insupportable pour la plupart des familles. Beaucoup de ces hausses sont spéculatives et accablent de plein fouet les familles notamment les plus modestes mais aussi celles des classes moyennes qui composent majoritairement le patrimoine de CHP. La CNL ne veut pas rester sans réagir. Nous demandons d'urgence à CHP l'ouverture de discussions en vue de dégager des économies sur certains postes de charges.

Les administrateurs CNL sont reconnus partout comme des interlocuteurs responsables, qualifiés et déterminés.

A Colombes Habitat Public, les Administrateurs CNL votent contre les hausses de loyers et œuvrent pour la baisse des charges locatives !

**Votre quittance est trop chère ?
Votre cadre de vie se dégrade ?**

Le manque d'entretien et d'amélioration de votre habitat vous préoccupe ?

Vous voulez que les choses changent ?

**NE VOUS ABSTENEZ PAS !
Exprimez-vous en VOTANT CNL !**

Forts de votre soutien et de votre confiance, fidèles à nos engagements, ensemble, nous irons plus loin !



LES REVENDICATIONS DE LA CNL

- **Le gel des loyers sur trois ans et l'abrogation du Supplément de Loyer de Solidarité**
- **La suppression de la RLS qui est une ponction de l'Etat sur nos loyers privant les organismes HLM d'engager de grands travaux d'entretien pourtant indispensables.**
- **Le gel immédiat des tarifs du gaz et de l'électricité et la baisse de la TVA**
- **L'Abrogation des lois «Egalité Citoyenneté» et «Elan» dangereuses pour les locataires**
- **La revalorisation de 25 % des aides personnelles au logement, un versement et la prise en compte du coût réel des charges locatives dans leur calcul et non d'un forfait.**
- **L'arrêt de toutes les saisies, expulsions, coupures d'eau, de gaz et d'électricité**
- **La construction annuelle de 250 000 logements locatifs véritablement sociaux avec des loyers accessibles. Des réhabilitations sans hausse de loyer**
- **Le refus du démantèlement et de la privatisation du logement social mais au contraire la création d'un grand service public garantissant le droit au logement pour tous.**
- **Le refus de la fusion des organismes qui entraînerait une dégradation du service.**

Attention ! Bien suivre les instructions qui sont données pour le vote dans cet envoi.

Pour ne pas oublier, nous vous conseillons de voter dès réception du matériel de vote.

Vu les candidats